

Ouvrez-vous à de nouveaux horizons...

DEJEPS ASEC

Mention animation sociale

LE 1ER DEJEPS ASEC, 100% EN LIGNE

Coordinateur de projet et/ou de service, vous pilotez et mettez en œuvre des projets à échelles variées. Vous organisez les projets d'un point de vue logistique, technique mais aussi dans la coordination du travail d'équipe. Vous êtes un professionnel qui connaît bien son territoire et les acteurs présents, afin d'ancrer vos projets localement dans un but pédagogique et de développement social et culturel.

Objectifs pédagogiques

- Concevoir des projets de développement social
- Coordonner la mise en œuvre de projets et des équipes de travail
- Évaluer ses actions
- Encadrer des groupes et proposer des interventions pédagogiques pertinentes
- Promouvoir ses actions
- Être un acteur engagé auprès d'un public dans le champ du social

Quelles perspectives ?

Véritable acteur de terrain tout en ayant une vision globale, vous pouvez évoluer en cadre associatif ou de la fonction publique en tant qu'animateur-coordonateur, responsable de service, référent de secteur...

Pré-requis

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Et être âgé de + de 18 ans et avoir le PSC1.

Public concerné par la formation

Professionnel du secteur de l'animation socio-professionnelle ou bénévole actif, vous avez déjà de l'expérience dans le secteur et avez déjà eu des missions de coordination.

de formation
528h

webinaire

12

en ligne

100%

d'accompagnement

10j. en présentiel

Votre diplôme de niveau 5

Le DEJEPS est un diplôme d'état professionnel délivré par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

Votre diplôme vous sera délivré après passage de l'épreuve de certification; soit la présentation d'un dossier professionnel défendu lors d'un oral devant jury habilité par la DRJSCS ainsi qu'une mise en situation explicité et analysé devant jury.

Code ROME K1206
Code FORMACODE 50349
Code CPF 242193
Code RNCP 4863

L'équipe pédagogique:

 Elodie Rompen
Directrice administrative et financière
Responsable de formation

Anaïs Giraudier
Directrice pédagogique
Responsable de formation et de l'alternance



DEJEPS ASEC

Admission:

L'entrée en formation ne se fait qu'après réussite aux sélections (tests en ligne et entretien de motivation) et sous réserve de validation des dossiers d'inscription par la DRJSCS. Une bonne connaissance du secteur professionnel et une expérience ou un projet sont des atouts déterminants !

L'alternance en situation de responsabilité est évalué à 1250h sur 1 an; en stage pratique ou sur lieu de travail.

Un équipement informatique performant et une bonne connexion internet est indispensable pour suivre notre formation. Consacrer 50h en moyenne par mois à votre formation est nécessaire.

Dates des regroupement sur 2021/2022: dates à venir.

Coûts et financement

Financement
salarié:
6072 €

Financement
personnel:
4488 €

CPF, plan de développement des compétences, CPF de transition, financement personnel, Pole emploi

Nos engagements



vous répondre sous 48h, sur la plateforme, mail ou sms. "En ligne" signifie accompagné individuellement chez nous.



vous proposer une formation professionnalisante qui vous permette l'acquisition de nouvelles méthodes de travail mais aussi le développement de vos compétences.



accompagnement individualisé à la rédaction de vos dossiers dans le cadre de la certification et préparation orale.

Blue Up Formation

18 rue de la liberté 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
06.46.22.07.72/09.51.50.22.57_blueupformation@gmail.com

14 FÉVRIER 2022 AU 13 FÉVRIER 2023

Référént pédagogique: Elodie Rompen

FÉVRIER À MAI 2022

Parcours 1:
Gestion de projet
123H

- Coordination de la démarche de diagnostic et de projet, sécurité et législation du champ professionnel, laïcité, Word, Excel. Travaux pratiques de diagnostic projet.
- *Exercices projets et études de cas corrigés.*

MAI À AOÛT 2022

Parcours 2:
Coordination
d'équipes
127H

- Conduite d'équipes, mobilisation du réseau, développement du bénévolat, management d'équipes, formation et actions de formation, posture professionnelle, outils de présentation.
- *Exercices projets et études de cas corrigés.*

SEPTEMBRE 22 À NOVEMBRE 2022

Parcours 3:
Coordination de
projet 123H

- Gestion financière, évaluation de projet, suivi de projet, communication, organisation d'évènements, responsabilité. *Exercices projets et études de cas corrigés.*

DÉCEMBRE 2022 À FÉVRIER 2023

Parcours 4:
Mention du
DEJEPS AS 85H

- Politiques sociales, connaissance des publics et structures, sécurité et réglementation et **Préparation au passage du diplôme et relecture des écrits: 20H**

10 JOURS DE PRÉSENTIEL: (TRAVAUX SUR VOS PROJETS DE FORMATION ET DE STRUCTURES, PRÉPARATION AU PASSAGE DU DIPLÔME, ÉCHANGES ET ANALYSE SUR VOS PRATIQUES..

21 ET 22
MARS 2022

13 ET 14 JUIN
2022

19 ET 20
SEPTEMBRE
2022

12 ET 13
DÉCEMBRE
2022

9 ET 10
JANVIER 2023

1068h de stage pratique (stage ou emploi)

1er Passage du diplôme: 13 janvier 2022*, soit les UC 1.2.3.4 du diplôme. 2ème passage 13 février 2022

CONDITIONS D'INSCRIPTION

ADMISSION :

L'admission ne sera faite qu'à la suite des tests de sélection (prévus dès réception du dossier d'inscription):

- Test en ligne
- Entretien de motivation à distance

Et sous réserve de validation du dossier DRJSCS.

Pré-requis

Les conditions d'accès définies par le Ministère des Sports et de la Cohésion Sociale précisent que les candidats à la formation doivent répondre à une des conditions suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Et être âgé de + de 18 ans et avoir le PSC1.

MODALITES D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- Un CV à jour.
- Le formulaire de demande d'inscription complété
- Le justificatif de Pré-requis DRJSCS
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Une photocopie de PSC1
- Une photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC) anciennement appelée «Journée d' Appel de Préparation à la Défense » (JAPD), pour les Français de 18 à 25 ans.
- NUMERO DE SECURITE SOCIALE

Le dossier d'inscription est à adresser à Elodie Rompen, par courriel : blueupformation@gmail.com

TARIFS ET MODALITES

Tarif financement employeur et CIF : **6072 euros**

Tarif financement demandeur d'emploi ou financement personnel : **4488 euros**

Modalités de paiement financement employeur : selon conditions de la convention de formation professionnelle.

Modalités de paiement financement personnel

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du contrat de formation professionnelle, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 1346 euros (équivalent à 30 % du prix dû par le stagiaire) et au plus tard le 22 juin 2020. Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné selon le calendrier ci-dessous :

1571 euros. le 22 juin 2020 puis 1571 euros le 22 novembre 2020.

ou 3142 euros le 22 juin 2020

ou Prélèvement mensuel de 286 euros sur 11 mois de juillet 2020 à juin 2021.

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT(DEJEPS)

PHOTO
à agraffer

Mention (rayer la mention inutile) : AS DPTR

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM de l'organisme	numéro d'habilitation :
date de début de la session de formation	date de fin de la session de formation

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

NOM de famille.....**NOM d'usage**.....

Prénoms..... **Sexe** M F

Date de naissance.....**Lieu de naissance**.....

Adresse.....

Code postal.....**Ville**.....

Tél. fixe **Tél. portable**.....

Adresse mèl.....

Statut actuel par rapport à l'emploi:..... **salarié(e)** **étudiant(e)** **sans emploi**

EXIGENCES PREALABLES (Fournir obligatoirement les pièces justificatives)

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article D.212-60 du code du sport, sont les suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum. (fournir une ou des attestations ou les copies des fiches de paye et remplir le tableau récapitulatif page 2 en joignant les attestations d'expériences bénévoles ou salariées)

Si vous êtes dans le CAS 4 : veuillez remplir le tableau suivant et joindre les justificatifs nécessaires)
RECAPITULATIF DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ANIMATION

employeur ou organisme	fonctions exercées <i>(préciser si bénévole ou salarié)</i>	lieu d'exercice	publics	dates

1) CONDITIONS D'INSCRIPTION

(Pièces à fournir pour la validation de l'inscription)

Arrêté du 20 novembre 2006 (titre 1^{er}, article 3)
relatif à l'organisation de la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Liste des pièces à transmettre obligatoirement	Vérification par l'organisme de formation	Date et visa de l'administration :
<ul style="list-style-type: none"> • Photo d'identité avec les NOM et PRENOM au verso (à agraffer au dossier) • Copie <u>très lisible</u> de la carte d'identité ou du passeport 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> • Copie de l'attestation de recensement pour les français(es) de moins de 25 ans - Copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (nouvelle appellation : Journée Défense Citoyenneté) pour les français(es) de moins de 25 ans <p style="color: red; margin-top: 5px;">nota bene : le document ci-dessus dispense de produire l'attestation de recensement</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) 	<input type="checkbox"/>	

Cadre réservé à l'administration

INSCRIPTION	VALIDEE NON VALIDEE
--------------------	--